

(1)

Notes DGSE déclassifiées dans le cadre de l'instruction menée par la juge Florence Michon

1/ Courrier du 31 janvier 2006, B. Raynaud demande à M. el directeur général de la sécurité extérieure « aux fins d'obtenir la communication de l'ensemble des rapports, notes et documents détenus par les services de la DGSE portant en particulier sur le génocide lui-même, sur l'intervention de 'l'armée française en 1994, sur l'opération turquoise et enfin sur la coopération militaire entre la France et le Rwanda depuis 1990. » Info contre X pour « complicité de génocide ».

2/ Réponse le 13 novembre 2006 par le canal du ministère de la Défense, Catherine bergeal, directrice des afffaores juridiques.

Note n°18177/N du 26 février 1993

Fiche particulière Rwanda Point de situation

(P.2) « Situation sur le terrain

En dépit des déclarations du FPR (arrête des combats pour reprendre la négociation) et en déit de la trêve préconisée par les autoriéts rw, l'APR, dont l'effectif est d'environ 5000 hommes (10 000 selon le FPR) poursuit ses attaques, notamment dans les réfgion de Ruhengeri et Buymba et se renforce entre Kinigi et Nkumba profitant des carences logistiques de l'armée gouvernementale.

L'objectif de l'AOR semble être aujourd'hui d'isoler et d'encercler les troupes gouvernementales par des pillonages réguliers et d'infiltrer par petites sections des zones ciblées. Jusqu'à présent, l'APR n'a pas progressé d'une façon significative mais fixe les unités régulières.

Peu combattives et démoralisées, les forces armées rwandaises (FAR), fortes d'environ 30 000 hommes, se contentent de repousser les attaques adverses. Leur stratégie consiste, pour l'heure, à se réorganiser pour la défense de Rulindo avec des unités prélevées à Kigali. Le président Habyarimana a lancé un appel à l'union nationale pour empêcher par la force les troupes rebelles de s'emparer de la capitale (ses troupes seraient à environ 40km).

Le rapport de force est donc toujours favorable au FPR qui, depuis une semaine, outre ses gains sur le terrain, a entraîné un déplacement massif de population vers le sud du pays, émaillé d'exactions. »

« Problème des réfugiés

La situation à laquelle sont confrontés les réfugiés risque d'entraîner rapidement une famine généralisée. Plusieurs centaines de ces personnes ont, en outre, fait l'objet de massacres perpétrés par les soldats du FPR, notamment le 17 février dans les localités de Kisaro, Rebero (les autoriéts annoncent que 500 corps auraient été découverts sur la commune de Kinyani) et Ruhengeri. »

(p.6) « Annexe II Eléments d'analyse sur la crise rwandaise »

« Les risques de dérapage qu'impliquaient de tels résultats se sont vérifiés : les affrontements politiques se sont rapidement transformés en massacres ethniques dans l'est du pays, perpétrés par les milices armées du MRNDD et de la CDR avec la complicité de certaines autorités locales. Ces massacres ont eu lieu au lendemain du départ d'une mission de la

Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), qui n'hésite pas à parler, dans son rapport qui sera rendu public le 22 février, de « purification ethnique » et dénonce l'implication de l'entourage du chef de l'Etat.

Ces massacres ont donné une excellente raison au FPR pour rompre le cessez-le-feu et faire une démonstration de force sur le terrain. Malgré les concessions du gouvernement sur les préalables à la reprise des négociations posés par le FPR, ce dernier lançait, le 8 février, une offensive de grande ampleur, visant particulièrement les axes Ruhengeri-Kigali et Byumba-Kigali. Le succès de cette offensive est moins à rechercher dans la force de l'Armée Patriotique Rwandaise (APR-troupes rebelles), malgré l'aide militaire de l'Ouganda, que dans la faiblesse et la démotivation des Forces Armées Rwandaises (FAR). »

Note n°18202/N du 5 mars 1993

Fiche Rwanda

« Le rapport de force sur le terrain est favorable à l'APR et l'ensemble des partis politiques craint une offensive des rebelles jusqu'à Kigali. Outre la population déplacée par l'offensive du FPR, la reprise des hostilités a entraîné les deux protagonistes sur la voie des exactions (à grande échelle) contre les membres de l'ethnie opposée à la leur. »

Note n°18467/N du 18 mai 1993

Fiche particulière Rwanda Point de situation

Longue dépêche sur les négociations en cours à Arusha depuis le 16 mars.

(p.2) « 2. Les deux parties se sont déjà mises d'accord sur les points suivants

La **Gendarmerie** (6000 hommes) sera finalement sous tutelle du ministère de la Défense, selon les souhaits du gouvernement. Le FPR, qui exigeait qu'elle soit sous la coupe du ministère de l'Intérieur (dont il héritera dans le futur gouvernement de transition à base élargie), a fini par accepter ce principe. En revanche, le gouvernement accepte de revoir le fonctionnement et le déploiement de la Gendarmerie, en vue de remettre l'accent sur ses missions traditionnelles de police par rapport à ses missions extraordinaires (paramilitaires).

Concernant les **services de renseignement**, il a été convenu de ne pas revenir sur les structures actuelles, mais il a été décidé néanmoins de créer un service rattaché au Premier ministre et chargé de coordonner :

- le renseignement extérieur (ministère de la Défense)
- le renseignement intérieur (ministère de l'Intérieur)
- et l'immigration (ministère de l'Intérieur)

Le FPR insiste vigoureusement pour que les modalités d'intégration au sein de ces structures, et notamment le pourcentage de répartition, soient les mêmes que celles qui feront l'objet d'un accord sur l'armée.

Enfin, les deux parties se sont mises d'accord sur des questions comme **la police communale, les personnels des prisons, la justice**, et ont commencé à aborder sérieusement le problème des **déplacés de guerre**. »

(p.5) « Situation sur le terrain (cf.carte)

Le retrait complet des forces de l'APR sur la ligne de front du 7 février, qui devait être effectué à partir du 17 mars, n'est pas, semble-t-il, complètement réalisé. La situation dans la zone tampon (1) est globalement calme, à l'exception des secteurs de Byumba, Ruhengeri et Rulindo (2), où les rebelles seraient toujours présents. Ils mèneraient, dans ces régions, des actions de propagande, d'intimidation et de recrutement de la population civile, n'hésitant pas, comme à Kirambo, à désigner eux-mêmes les nouveaux responsables locaux et achevant ainsi de désagréger la structure administrative du pays. Par ailleurs, il semble que les rebelles du FPR soient passés maîtres dans l'art de l'infiltration de la zone tampon en vue de reconnaître la position des FAR. A cette fin, de nombreux rebelles sont restés sur place en tenue civile.

Chacune des deux parties accuse l'autre de violer le cessez-le-feu et de commettre des exactions sur la population. Les deux protagonistes sont responsables de massacres : les milices du MRNDD et de la CDR en janvier 1993, et l'APR lors de son offensive du 8 février. Plusieurs charniers auraient ainsi été découverts, amplifiant de façon dramatique le phénomène des déplacés de guerre. »

(p.7) « Sécurité à Kigali

Le FPR estime que la France soutient le président Habyarimana (2) et souhaiterait qu'elle mène une politique neutraliste au Rwanda. Le FPR demande toujours le retrait des deux compagnies françaises stationnées à Kigali et a adressé une plainte, à ce sujet, au facilitateur tanzanien. Il accepte cependant que le DAMI demeure présent au Rwanda, considérant qu'il s'agit là d'une coopération normale et souhaitable.

En outre, considérant que les militaires français ne se sont pas contentés d'assurer la sécurité des ressortissants étrangers à Kigali (le GOMN dit avoir observé la présence de troupes françaises sur la ligne de front), le FPR refuse toute présence française au sein de la future force internationale. La demande de la France de remplacer le GOMN par une force internationale neutre dans la zone tampon avait jeté un froid et entraîné un sentiment de frustration de la part du FPR mais aussi de l'OUA, tous deux vexés d'avoir été pris de court par les autorités françaises. »

« (2) Le FPR semble parfaitement renseigné sur les décisions adoptées par le président Habyarimana. »

Note n°18603/N du 17 juin 1993

Fiche particulière Rwanda Point de situation (qui fait un point global sur les négociations d'Arusha)

(P.1) « 1- Evolution politique

La République rwandaise, indépendante depuis le 1^{er} juillet 1962, est dotée d'un régime présidentiel et est dirigée, depuis 1973, par le général Habyarimana. Son histoire est marquée par une opposition ancestrale entre Hutu (84% de la population) et Tutsi (15%). L'attaque déclenchée en octobre 1990 depuis l'Ouganda par le FPR, a pris la forme d'une guérilla permanente contre le pouvoir du président Habyarimana. Ce dernier, sous les pressions internationale et nationale, a initié une révision de la constitution, instauré le multipartisme et nommé un Premier ministre, issu de l'opposition, chargé de mettre en place un gouvernement de transition. »

(p.2) « 2) Le problème de l'armée commune :

Le FPR a toujours exigé que le pourcentage à appliquer sur la nouvelle armée commune de 19 000 hommes (13 000 militaires et 6000 gendarmes) soit porté sur l'effectif global. Suite à

4

l'ultime proposition du président tanzanien, M. Mwinyi, un accord a été trouvé sur le pourcentage suivant :

- au niveau commandement (il reste à préciser avant samedi jusqu'à quel grade cet accord sera appliqué, la contribution respective sera de 50/50.
- au niveau de la troupe, la future armée sera composée à 60% par les forces gouvernementales actuelles et à 40% par les soldats du FPR (le FPR en revendiquait 50/50). »

Note n°18900/N du 8 septembre 1993

Fiche particulière Rwanda Point de situation (après la signature de l'accord d'Arusha)

(p.3) « Situation économique

Les recettes d'exportation sont en très forte baisse en raison de la chute des cours du café et du thé, principales exportations du pays (90% du total). La situation financière a atteint un seuil critique. Au 31 mai, les recettes internes de l'Etat ne dépassaient pas 9,1 milliards de Frw (37,8% des prévisions initiales). Le recours à la dette publique intérieure (22,3% du PIB) lié à la baisse des exportations, d'une part, et à l'effort de guerre (60% du PIB annuel) d'autre part, laisse le Rwanda dans une situation de forte dépendance de l'aide extérieure, qui a cessé.

Perspectives

L'évolution politique de ces derniers mois a été marquée par une extrême prudence dans les propos, chacun des deux anciens belligérants s'attachant à s'entourer d'une maximum de précautions dans l'avancée des débats (notamment en ce qui concerne l'armée nationale). Dans ce contexte, il est déjà remarquable qu'un accord de paix véritable ait été signé, le 4 août à Arusha.

Cependant, l'équilibre est extrêmement précaire et peut très bien voler en éclats subitement ; les derniers massacres ethniques remontent au mois de janvier 1993. En dehors de l'estimation des intentions réelles du président Habyarimana (voudra-t-il céder sa place à l'issue de la période de transition ?), il appartient également à chaque grande famille politique (et ethnique) de souhaiter réellement l'entente nationale.

Pour l'heure, **la réussite du processus de transition** qui va se mettre progressivement en place **ne peut dépendre que de l'arrivée d'une force internationale importante et efficace, dans des délais courts.** »

Note n°18946/N du 16 septembre 1993

Fiche particulière Rwanda Positions anti-françaises du FPR (fait état d'une rencontre, le 12 septembre à Kinyihira, entre le président Habyarimana et le colonel A. Kanyarengwe, la mise en place de la transition étant prévue le 10 septembre).

« Le colonel Kanyarengwe a fustigé ouvertement le maintien du détachement militaire français, déclarant que son départ était une question de principe et d'honneur.

Devant quelques auditeurs, le chef du FPR a ensuite précisé que **le départ des troupes françaises s'imposait puisqu'elles étaient ennemies**. Le colonel Kanyarengwe a ajouté que **leur départ éviterait d'offrir un prétexte à une nouvelle intervention française provoquée par d'éventuelles agressions sur des militaires français**. **En ce qui concerne la présence d'un Détachement d'Assistance Militaire et d'Instruction (DAMI), le FPR souhaite qu'il se retire du pays momentanément, quitte à revenir dès que sa sécurité pourra être assurée dans le cadre des nouvelles institutions.** »

« pas anti-français par principe »

« Commentaire :

Pour le président Habyarimana, la présence de troupes françaises constitue l'unique garantie d'une transition pacifique. Le camp présidentiel est en effet très inquiet de la présence, à proximité de Kigali, du bataillon de protection du FPR (600 hommes bien entraînés et destinés théoriquement à protéger les fonctionnaires du FPR exerçant leurs fonctions au sein des futures institutions) et redoute encore une prise du pouvoir par la force. A ce titre, le chef de l'Etat recommande le retrait des troupes françaises au fur et à mesure de l'arrivée des premiers éléments de la FIN. »

19084 **Note n°19084/N du 21 octobre 1993**

Fiche particulière Rwanda Biographie du lieutenant-colonel de gendarmerie Rutayisire, Directeur général de la Sûreté extérieure de l'Etat

Le président Habyarimana réclame un renforcement de la coopération militaire lors d'une visite à Paris le 11 octobre :

« Inquiet d'avoir perdu un soutien capital (le détachement Noroit), le chef de l'Etat rwandais redouble d'efforts pour maintenir d'étroits contacts avec la France, dans le but de se procurer d'éventuelles garanties : maintien de la mission militaire de coopération (Détachement d'Assistance Militaire et d'Instruction - DAMI) et demande de coopération entre services. La visite du lieutenant-colonel Rutayisire (2) s'inscrit certainement dans cette démarche.

(2) Dès le mois de juin 1992, le lieutenant-colonel Rutayisire avait exprimé le souhait de bénéficier de l'assistance militaire française dans le domaine du renseignement extérieur et de l'exploitation. »

1912

Laurent Rutayisire

Ecole des officiers de Kigali 1969-1971, formé en Allemagne au bureau régional criminel de Munich pendant 16 mois (1972-1973), puis cinq mois de stage à la DESG à Maisons-Alfort (école de gendarmerie, 1984-85)

Note n°18487/N du 7 avril 1994

Fiche particulière Rwanda Situation à Kigali

« **La situation, à Kigali, s'est révélée très confuse, dans les heures qui ont suivi la mort des présidents Habyarimana et Ntaryamira, le 6 avril 1994, vers 21 heures, en raison du choc causé par la nouvelle, ainsi que d'un certain flottement observé au niveau du commandement des forces gouvernementales.**

La Garde présidentielle (GP) a immédiatement bloqué tous les accès principaux à la capitale (...) Le calme serait revenu vers minuit, la population préférant rester chez elle, de crainte de nouvelles violences.

Des tirs à l'arme légère mais aussi au canon (1) ont été enregistrés, à l'aube, en provenance du camp militaire de **Kacyru**, à trois kilomètres au nord-ouest de Kigali. Ces tirs visaient les bâtiments du Conseil national de développement (CND), où stationnent toujours la délégation politique du Front Patriotique Rwandais (FPR), ainsi que son bataillon de protection.

Au même moment, des éléments de la GP, postés à la périphérie de la ville, montraient à l'égard de l'unité d'escorte du Premier ministre, fournie par la MINUAR, une grande animosité. Dans la matinée, des troupes gouvernementales se déployaient autour de l'aéroport de Kigali.

Selon les militaires belges qui surveillaient le cantonnement du bataillon de protection du FPR, aucun tir n'aurait été enregistré sur place, impliquant la responsabilité directe du FPR. En revanche, il a été observé, au cours de la nuit, **un problème de coordination et d'unité de commandement au sein des forces gouvernementales**, ainsi que des dissensions entre unités des Forces Armées Gouvernementales (FAR) et de la Garde nationale.

(1) Des canons anti-aériens utilisés en tir terrestre. »

*

Note n°18491/N du 8 avril 1994

Fiche particulière Rwanda Analyse de la situation à 12 heures

« **La crise qui fait rage actuellement à Kigali serait le résultat d'une opposition latente entre Hutu du nord et du sud. D'ores et déjà, quelques officiers hutu, originaires du sud du pays, ont constitué une cellule de crise et seraient prêts à reprendre les affaires en main.** »

ce qui
serait une
autre explication
pour la
manœuvre
dans le
Boutaia (?)

La réaction de la Garde Présidentielle (GP) (1), après l'annonce du décès du chef de l'Etat, est éloquente. Un de ses officiers aurait déclaré, au nom de son unité, que **la mort de « leur » président était due à un complot de l'opposition.**

De fait, les exactions perpétrées, depuis mercredi soir, par la GP, visent **les principaux chefs de file de l'opposition, en priorité ceux qui sont originaires du sud du Rwanda** : le Premier ministre, Mme Agathe Uwilingiyimana, ainsi que le ministre de l'Information, tous deux du Mouvement Démocratique Républicain (MDR), principal parti d'opposition, ont été assassinés. De même, le président du Parti Social Démocrate (PSD), ministre de l'Agriculture, et un chef de file du Parti Libéral (PL) ont été abattus.

Le fait que l'opposition soit systématiquement décapitée ne manquera pas de mettre en relief la position ambiguë du Front Patriotique Rwandais (FPR) qui observe, pour l'heure, une ostensible neutralité. Toutefois, d'éventuelles provocations supplémentaires, assorties de massacres de Tutsi, de la part de la GP notamment, pourraient contraindre la direction du mouvement à sortir de sa réserve et à invoquer le prétexte du désordre pour s'approcher du pouvoir, avec toutes les répercussions que cela comporterait, tant au Rwanda qu'au Burundi (2). Politiquement toutefois, il semble peu probable que le FPR trouve un avantage quelconque à agir de la sorte, ne serait-ce qu'en raison de la présence de la Mission

7

d'Assistance des Nations Unies au Rwanda (MINUAR) à Kigali et des avantages obtenus par l'accord d'Arusha.

- (1) La plupart de ses membres sont des Hutu, originaires du nord du pays, comme le président Habyarimana.
- (2) Ce dernier pays devrait rester calme tant que les Tutsi du Rwanda ne constituent pas la cible directe des militaires de la GP.

Selon certaines autorités hutu originaires du sud du pays, l'essentiel de l'enjeu présent est de parvenir à ramener la GP à la raison, afin de ne pas fournir de prétexte à une action du FPR. Un groupe constitué d'officiers hutu, originaires du sud du Rwanda, serait ainsi prêt à jouer ce rôle, **pour peu que la communauté internationale les reconnaisse et leur en donne les moyens.** Un trio de trois officiers semble émerger de ce groupe :

- **le général Ndindiliyimana**, originaire de Butare (sud-Rwanda), chef d'état-major de la Gendarmerie,
- **le colonel Gatsinzi**, chef d'état-major général (CEMG) des Forces Armées Rwandaises (FAR) qui assure l'intérim du colonel Nsabimana, également tué dans l'avion présidentiel. Le colonel Gatsinzi était auparavant en poste à Butare où il commandait l'Ecole des sous-officiers. Egalement chargé d'affaires relevant du deuxième Bureau rwandais, le colonel Gatsinzi a déjà, à plusieurs reprises, assuré l'intérim de l'ancien CEMG, lors de ses déplacements et indisponibilités.
- **le colonel Bagosora**, directeur de cabinet du ministre de la Défense et cousin du président Habyarimana. Proche de la GP, il pourrait éventuellement jouer le rôle d'une interface efficace entre les forces gouvernementales et la GP. ✓

Commentaire

Ces derniers éléments semblent accréditer la thèse selon laquelle les événements actuels sont à replacer dans un contexte d'affrontement entre Hutu du nord et Hutu du sud. Sous toute réserve, l'existence du groupe d'officiers précité n'exclut pas la possibilité d'un complot politique organisé et soigneusement préparé, comme le montre l'exécution de l'attentat, relativement complexe sur le plan technique.] ^{x h}

Pour l'heure, les Tutsi étant relativement à l'écart des affrontements, l'essentiel semble être de circonscrire la crise, afin qu'elle ne serve pas de détonateur à de nouveaux affrontements meurtriers Tutsi-Hutu. Dans l'éventualité d'une nouvelle éruption de violence inter-ethnique au Rwanda, les affrontements auraient alors une grande probabilité de s'étendre au Burundi. »

Note n°18498/N du 9 avril 1994

Fiche particulière Rwanda Réactions d'un responsable du FPR à la formation du gouvernement intérimaire et à l'arrivée de parachutistes français à Kigali

« **Pour un responsable du Front Patriotique Rwandais (FPR), le composition du gouvernement intérimaire illustre un retour en arrière significatif. La tendance générale du nouveau gouvernement est nettement en faveur du parti présidentiel, le Mouvement Républicain National pour le Développement (MRND).**

Pour l'heure, les autorités du FPR continuent d'affirmer que la seule solution envisageable demeure **l'application des accords d'Arusha**. La composition du gouvernement les fait douter d'une telle évolution. »

Note n°18499/N du 9 avril 1994

Fiche particulière Rwanda Eléments sur le gouvernement intérimaire

« Certaines personnalités hutu proches du pouvoir admettent en privé que la nature réactionnaire du gouvernement intérimaire n'est pas de nature à susciter une attitude conciliante de la part du Front Patriotique Rwandais (FPR).

Lors des réunions de consultation, seuls le Mouvement Républicain National pour le Développement (MRND), parti présidentiel, et les tendances proches des autres partis étaient présents. Les principaux chefs de file de l'opposition, favorables à l'intégration politique du FPR étaient, soit déjà assassinés, soit ignorés. (... suit la liste du GIR)

« Selon ces mêmes personnalités, l'élimination, tant physique que politique des principales personnalités de l'opposition, favorables à l'application des accords d'Arusha, pourrait donner une regrettable impression de préméditation, susceptible de provoquer un très net durcissement de la position du FPR. »

Note n°18508/N du 11 avril 1994

Fiche particulière Rwanda Situation à Kigali à 14 heures

« Les troupes du Front Patriotique Rwandais (FPR) ont commencé à investir le nord de la capitale rwandaise. Equipés d'armes automatiques et soutenus par des mortiers, les soldats du FPR sont déjà dans le quartier de l'hôpital et s'approchent du Palais du gouvernement, situé à proximité de l'ambassade de France. »

Note n°18516/N du 12 avril 1994

Fiche particulière Rwanda Situation à 15 heures 30

« Les troupes du FPR sont aux portes de Kigali et les tirs s'intensifient.

De nombreux cadres des forces gouvernementales, officiers et sous-officiers, ont pris la fuite, avec leurs familles. »

Note n°18519/N du 13 avril 1994

Fiche particulière
Rwanda

Intentions du FPR

« Selon des responsables du Front Patriotique Rwandais (FPR), celui-ci envisage, en priorité, dès qu'il sera assuré de contrôler la situation à Kigali, de rétablir l'ordre dans la capitale rwandaise.

Les responsables du FPR sont conscients qu'ils devront se battre, non seulement contre les forces gouvernementales, mais aussi contre les milices hutu. Or, celles-ci sont présentes à

9

Kigali –un millier de combattants environ- mais aussi, dans l'ensemble du pays. Pour ces responsables, la prise de Kigali ne constituera donc qu'une première étape (1).

Sur le plan politique, le FPR affirme demeurer fidèle à sa ligne politique. Il prétend ne pas avoir l'intention de « confisquer » le pouvoir, mais, au contraire, de permettre l'application des accords d'Arusha, réaménagés toutefois. En effet, la situation nouvelle ne permettra plus leur mise en œuvre complète. En particulier, le choix des représentants de chaque parti appelé à prendre part à la direction des affaires du pays sera soumis à l'examen du FPR, qui rejettera les candidatures extrémistes.

(1) Le FPR examine sérieusement l'éventualité de la mise sur pied par les éléments les plus radicaux de l'armée rwandaise, d'une résistance. Celle-ci pourrait se fixer dans les environs de Gisenyi, ville natale du président Habyarimana, située à la frontière zaïroise. La région zaïroise du Nord-Kivu pourrait ainsi servir de base arrière au mouvement.

(p.2)

« Un troisième bataillon du FPR se tient au nord de la ville et des affrontements sont en cours dans les faubourgs.

La situation en province est plus difficile à appréhender, les informations demeurant parcellaires. Des combats auraient lieu dans le secteur de Rulindo, à environ 30 kilomètres au nord-ouest de Kigali (1). Par ailleurs, les combats font rage dans les secteurs de Ruhengeri et de Byumba.

II- SITUATION POLITIQUE

Le gouvernement intérimaire rwandais, dont la légitimité a toujours été contestée par les responsables politiques du FPR, a pris la fuite. Il siégerait en ce moment à Gitarama, au sud-ouest de Kigali.

A l'heure actuelle, bien qu'il soit difficile de savoir si les forces gouvernementales sont toujours commandées, il est possible d'affirmer que la fuite du gouvernement intérimaire a certainement porté un rude coup au moral des soldats gouvernementaux. De nombreux cadres, officiers et sous-officiers, seraient en fuite, avec leurs familles.

Concernant les problèmes d'évacuation, le FPR a donné à la MINUAR jusqu'au jeudi 14 avril, dans la matinée, pour terminer l'opération.

III- PERSPECTIVES

Sur le plan militaire, les troupes du FPR semblent être sur le point d'achever leur manœuvre d'encercllement de la capitale. La prise de la colline de Gikondo, au sud-est de la capitale, devrait constituer le prochain objectif des rebelles.

Il est peu probable que le FPR donne une suite favorable à la demande de trêve déposée par le gouvernement intérimaire (2), depuis Gitarama. La capitale devrait donc tomber dans les heures à venir, à moins que la poursuite des opérations d'évacuation ne diffère encore l'ordre d'assaut final. »

(1) Un convoi belge de la MINUAR aurait ainsi été bloqué dans ce secteur, alors qu'il procédait à l'évacuation de ressortissants belges, en provenance de Ruhengeri.

(2) Le FPR considère ce gouvernement comme un « gouvernement illégal d'assassins ».

Note n°18521/N du 14 avril 1994

Fiche particulière Rwanda Point de situation

« Depuis le 12 avril 1994, au matin, l'équilibre des forces est rompu en faveur du Front Patriotique Rwandais (FPR). La prise de Kigali devrait être effective dans les heures à venir. »

Note n°18539/N du 15 avril 1994

Fiche particulière Rwanda Situation à Kigali

« Selon des renseignements recueillis auprès de personnes proches du gouvernement, les Forces Armées Rwandaises (FAR) ont regagné du terrain sur les collines qui dominent l'est de la capitale, alors que les soldats du Front Patriotique Rwandais (FPR) portent leurs efforts sur le quartier de Gikondo, au sud.

Des combats sporadiques continuent dans les faubourgs et les autorités gouvernementales ont exhorté la population à prendre part à la défense de la ville. Les points sensibles du centre-ville (radio, télévision, banques, etc...) sont toujours tenus par les FAR.

Les liaisons téléphoniques semblent rétablies) Kigali et le gouvernement, réfugié à Gitarama, affirme qu'il est toujours en mesure de diriger la lutte.

(p.2)

L'orchestration de la violente campagne antibelge qui sévit depuis plusieurs mois serait principalement le fait de M. Barayagwisa, président par intérim de la Coalition pour la Défense de la République (CDR). (...)

Commentaire :

Il est peu probable que la rencontre prévue à Arusha produise des résultats, le FPR se refusant toujours à reconnaître le gouvernement. Par ailleurs, la fracture engendrée par les tueries ethniques est désormais si vive que le FPR semble n'avoir d'autres solutions que la victoire militaire et la destruction totale de la GP. »

Note n°18600/N du 4 mai 1994

Fiche particulière
Rwanda
Eléments de situation

« Les troupes du Front Patriotique rwandais (FPR) semblent rencontrer de plus en plus de difficultés face à la résistance des forces armées rwandaises. L'agglomération de Kigali est coupée en deux et les tirs à l'arme lourde se poursuivent dans les quartiers périphériques. En revanche, le centre-ville, tenu par les forces gouvernementales, est relativement calme.

L'insécurité est totale dans le reste du Rwanda et les combats continuent notamment au nord du pays.

Concernant un soutien extérieur, aucun élément tangible ne permet d'affirmer l'engagement des forces armées ougandaises aux côtés des troupes du FPR. Les autorités de Kampala leur fournissent vraisemblablement une aide logistique mais n'ont aucun intérêt à s'investir davantage. Le caractère minoritaire de l'ethnie Tutsi ne leur permet pas, en effet, de miser sur la prise du pouvoir par le FPR mais simplement sur une intégration de ce mouvement dans les institutions rwandaises, telle que définie par les accords d'Arusha.

De son côté, le gouvernement intérimaire rwandais fait circuler de nombreuses rumeurs visant à prouver le contraire. Son objectif est, en effet, d'obtenir auprès de la communauté internationale une légitimité dont il ne dispose pas. Le ministère rwandais de la Défense cherche, en outre, à se procurer de l'armement et de nombreux matériels de transmissions (1). Une partie de sa logistique serait fournie par le gouverneur de Bukavu (Zaïre), trafiquant notoire, connu pour ses sentiments anti-tutsi. Des officiers rwandais en tenue aurait été vus dans cette ville.

(1) Obus incendiaires de 90 et de 68 m/m, des mortiers de 120 m/m, des roquettes de 128 m/m pour hélicoptères de type « Gazelle », des munitions de 20 m/m (référence 621) et FN 7,62/51 ainsi que des radios TRC 378,577,532/2. »

Note n°18664/N du 27 mai 1994

Fiche
Rwanda
Point de situation

« Alors que les Nations Unies viennent de décider l'envoi d'une nouvelle force internationale au Rwanda (5500 hommes), le rapport des forces semble de plus en plus tourner à l'avantage du Front Patriotique Rwandais (FPR). Après avoir remporté une victoire significative –la prise de l'aéroport de Kigali- ce dernier semble décidé à user de tous les moyens pour prendre le pouvoir avant l'arrivée des premiers contingents onusiens

I-SITUATION POLITICO-MILITAIRE

(...)

L'avancée des troupes rebelles est **lente, mais régulière**. La raison principale réside dans un rapport de forces nettement défavorable (13 000 contre 25 000 environ) au FPR. **La bataille de Kigali semble désormais être nettement à l'avantage des rebelles** qui, outre l'aéroport, ont conquis le camp militaire de Kanombe et le quartier de Kicuriko, provoquant un nouvel exode massif de la population. Fidèle à sa stratégie de harcèlement, propre à une longue expérience du maquis et de la guérilla, l'armée rebelle évite les affrontements directs et s'efforce de parvenir à un **ilotage complet des forces gouvernementales**. Ces dernières, démoralisées, manquant de munitions, connaissent un nombre croissant de désertions, alors que les troupes du FPR, sentant la victoire proche, conservent leur enthousiasme initial.

La stratégie militaire du FPR rejoint ses objectifs politiques immédiats qui sont de **chasser ou d'éliminer le gouvernement rwandais** à qui le mouvement rebelle dénie toute légitimité et

attribue l'essentiel des responsabilités, dans le déclenchement des massacres, en raison de sa nature fortement réactionnaire. Le deuxième objectif du FPR est de contrôler très rapidement le pays, afin de faire cesser les massacres de Tutsi.

(p.2)

(...)

II- ASSISTANCE MILITAIRE AU PROFIT DES BELLIGERANTS

Le FPR, s'il bénéficie d'un soutien logistique ougandais, ne dispose, en aucun cas, d'un engagement massif de la NRA (National Resistance Army). Il semblerait que le président Museveni transfère discrètement une partie de ses surplus d'équipement au profit du FPR, la Banque Mondiale l'encourageant à démobiliser, en contrepartie d'un Plan d'Ajustement Structurel (PAS) avantageux.

Les forces gouvernementales ont bénéficié d'un soutien zaïrois en munitions au début de la crise. Par ailleurs, des munitions, en provenance d'Afrique du Sud, auraient transité par le Shaba, avec la bienveillance des Forces Armées Zaïroises (FAZ). Cependant, il est peu probable qu'un tel soutien se poursuive, en raison de l'implication croissante du président Mobutu dans la résolution diplomatique de la crise rwandaise. Des rumeurs, en provenance du FPR, font état de l'acheminement d'armements tchèques ou bulgares, à partir de la localité zaïroise de Goma.

Les forces gouvernementales ont effectué des démarches auprès de sociétés d'armement françaises (Thomson-Brandt notamment), en vue de se procurer des moyens de transmissions et des munitions. Les licences d'exportation ont été bloquées, conformément à l'embargo décidé par les Nations Unies. »

Note n°18681/N du 2 juin 1994

Fiche

Rwanda

Point de situation

« Les revers militaires de l'armée gouvernementale rwandaise prennent de plus en plus des allures de déroute. Alors que Kigali semble sur le point de tomber, la poussée des éléments rebelles, dans le reste du pays, a contraint le gouvernement provisoire à quitter Gitarama pour se réfugier à Kibuye, au bord du lac Kivu.

I-SITUATION POLITICO-MILITAIRE

Le Front Patriotique Rwandais (FPR) contrôle actuellement **plus de la moitié du territoire** rwandais et, notamment, l'essentiel des zones frontalières jouxtant l'Ouganda, la Tanzanie et une partie du Burundi.

Le FPR poursuit deux objectifs principaux qui sont la prise de **Kigali et de Gitarama**. (...)

L'avancée des troupes rebelles est **lente, mais régulière**. La raison principale résidant dans un rapport de forces nettement défavorable (13 000 contre 25 000 environ) au FPR. Fidèle à sa stratégie de harcèlement, propre à une longue expérience du maquis et de la guérilla, l'armée rebelle évite les affrontements directs et s'efforce de parvenir à un **ilotage complet**

des forces gouvernementales. Ces dernières, démoralisées, manquant de munitions, connaissent un nombre croissant de désertions, alors que les troupes du FPR, conservent leur enthousiasme initial. Selon le FPR, le gouvernement rwandais, sous la pression rebelle, aurait quitté Gitarama pour se réfugier à Kibuye, à l'ouest du pays. Les premiers éléments rebelles sont à dix kilomètres de Gitarama.

(p.2)

(...)

« Les forces gouvernementales bénéficient d'un soutien zaïrois en munitions. Timide au début de la crise, l'aide zaïroise vient d'augmenter considérablement, à la suite de l'entrevue, le 26 mai 1994, à Gbadolite, du président Mobutu et du ministre rwandais des Affaires étrangères et de la Défense. Au total, ce sont plus de 19 tonnes de munitions diverses, prélevés sur les stocks de la Garde Civile zaïroise (GACI), qui viennent d'être acheminées auprès des forces gouvernementales rwandaises. Par ailleurs, il semble que le Zaïre, par le biais du colonel Imbega, responsable des approvisionnements des Forces Armées Zaïroises (FAZ), serve d'intermédiaire pour fournir des munitions aux forces gouvernementales.

(p.3)

« Des munitions, en provenance d'Afrique du Sud, auraient transité par le Shaba, avec la bienveillance des Forces Armées Zaïroises (FAZ). Des rumeurs, en provenance du FPR, font état de l'acheminement d'armements tchèques ou bulgares, à partir de la localité zaïroise de Goma.

Les forces gouvernementales ont effectué des démarches auprès de société d'armement françaises (Thomson-Brandt notamment), en vue de se procurer des moyens de transmissions et des munitions. Les licences d'exportation ont été bloquées, conformément à l'embargo décidé par les Nations Unies.

Enfin, il semble que le capitaine Barril, dirigeant de la société « Secret », exerce, en liaison avec la famille Habyarimana, réfugiée à Paris, une activité remarquée, en vue de fournir des munitions et de l'armement aux forces gouvernementales. »

Note n°18722/N du 15 juin 1994

Fiche

Rwanda-Burundi

Point de situation

« Le Front Patriotique Rwandais (FPR) semble avoir remporté une victoire significative en s'emparant de la ville de Gitarama, où séjournait le gouvernement intérimaire rwandais. Faute de munitions, les troupes gouvernementales ne semblent désormais avoir d'autre choix que d'engager un lent repli vers la frontière zaïroise.

I-SITUATION MILITAIRE

Le FPR contrôle actuellement plus de la moitié du territoire rwandais et, notamment, l'essentiel des zones frontalières jouxtant l'Ouganda, la Tanzanie et une partie du Burundi.

Le FPR concentre l'essentiel de ses efforts sur la ville de Gitarama qui, selon un communiqué non vérifié des rebelles, aurait été prise, dans la journée du 13 juin 1994. Nœud routier d'intérêt stratégique, la prise de cette localité représenterait, pour le FPR, un succès majeur, lui permettant de poursuivre son avance vers le sud-ouest du pays. Gitarama est également la ville qui a abrité, pendant plus d'un mois, le gouvernement intérimaire rwandais qui serait en cours de reconstitution à Gisenyi. De violents combats opposent toujours les soldats gouvernementaux aux rebelles, qui ont consolidé leurs positions à Kabgayi, au sud de la ville, et ont ouvert un deuxième front au nord-ouest. Des éléments avancés du FPR ont également pris le contrôle de la route de Butaré en plusieurs endroits, au sud de Gitarama.

Par ailleurs, le FPR n'a pas relâché sa pression sur Kigali et le quartier de Nyamirambo, un des seuls qui ne soit pas encore sous son contrôle, lequel est sujet à des bombardements quotidiens. De même, fidèle à sa tactique de harcèlement et d'infiltration, le FPR est en train d'investir le quartier de Gikondo, sans doute en prévision d'un assaut sur le camp de la Garde Présidentielle (GP).

Les massacres, incessants dans le pays, empêchent toute négociation sérieuse entre les deux parties. Après l'exode massif des populations tutsi, les populations hutu fuient devant la progression des troupes rebelles. Des camps de fortune sont installés à la périphérie rwandaise et les Organisations Non Gouvernementales (ONG) sont partiellement débordées. »

Note n°18742/N du 16 juin 1994

Fiche particulière
Rwanda-France
Position du FPR sur les initiatives françaises

« L'état-major du Front Patriotique Rwandais (FPR), en particulier son chef, le général Kagame, semble favorable à l'aide humanitaire française et aux efforts du Quai d'Orsay.

Cependant, considérant l'implication excessive, selon les propos de ses représentants, de la France dans les affaires rwandaises, depuis 1990, et estimant que Paris n'a pas suffisamment mis en œuvre son influence pour mettre fin aux massacres, **le FPR s'oppose à toute nouvelle présence de soldats français sur le sol rwandais.** »

Note n°18746/N du 17 juin 1994

Fiche particulière
Rwanda
Risques de représailles après l'opération de commando du FPR

« En début d'après-midi (13 heures), des milices hutu se dirigeaient vers l'hôtel des mille collines à Kigali, avec l'intention de s'en prendre aux quelque 400 Tutsi qui y sont réfugiés (1).

Ces mouvements font suite à l'action de commando du Front Patriotique Rwandais (FPR), montée pour libérer des Tutsi, menacés par les milices hutu. Dans la nuit du 16 au 17 juin 1994, un commando de trente rebelles a fait irruption dans le centre paroissial de la « Sainte famille », où vivaient reclus un millier de Tutsi. L'attaque a surpris les forces gouvernementales, descendues dans les abris, à la suite d'un pilonnage préparatoire de

l'artillerie rebelle. 600 Tutsi ont pu être évacués sains et saufs par le nord-ouest. L'opération aurait fait plus de 200 victimes, essentiellement des militaires gouvernementaux.

(1) 400 Tutsi avaient déjà été évacués récemment de l'hôtel par les Nations Unies, mais ont été aussitôt remplacés par d'autres Tutsi qui vivaient cachés dans la ville. »

Note n°18756/N du 21 juin 1994

Fiche particulière

Rwanda-France

Eléments sur la situation le 21 juin à 8h00

« Les combats ont repris à Kigali et les forces gouvernementales sont sévèrement accrochées. La MINUAR aurait décidé de rapatrier en convoi, vers le Nord du pays, le maximum de personnels encore sur place, dont les volontaires de Pharmaciens Sans Frontières (PSF).

Les deux représentants de PSF encore à Kigali sont l'un auprès de la MINUAR et l'autre auprès de M. Marc Vaiteer. Ce dernier ne quittera pas l'orphelinat situé dans le secteur Saint-Michel / Sainte-Famille, côté gouvernemental, tant que les enfants qu'il a recueillis ne seront pas évacués.

Il est légitimement permis de s'interroger sur la volonté du FPR de permettre à ce convoi, sous protection de la MINUAR, de rejoindre le nord du pays.

De plus, il semble que certains représentants du FPR à l'étranger ont reçu des consignes pour ne pas prendre de contacts avec des émissaires français. »

Note n°18758/N du 21 juin 1994

Rwanda

Point de situation

« La décision française d'intervenir, pour une durée limitée et dans un cadre strictement humanitaire, au Rwanda, est au cœur de toutes les préoccupations, tant du côté du Front Patriotique Rwandais (FPR) que des troupes gouvernementales.

I-SITUATION MILITAIRE

L'annonce d'une intervention française semble avoir persuadé le FPR qu'il lui fallait accentuer sa pression sur des troupes gouvernementales aux abois. Les combats, dans la capitale, ont ainsi redoublé de violence, depuis le début de la semaine. Après la prise du mont Kigali, dominant la ville, les rebelles sont désormais à même de bombarder le centre-ville et les quartiers administratifs. Selon des informations non recoupées, le FPR chercherait à s'emparer de la ville, dans la nuit du 21 au 22 juin 1994.

Le FPR démontre un savoir-faire tactique qui fait l'admiration des spécialistes. L'action commando destinée à sauver plus de 600 Tutsi, réfugiés au centre paroissial de « la Sainte Famille », est un modèle du genre. Par ailleurs, à Kigali, le FPR est sur le point de parachever son entreprise d'isolement et de démoralisation de l'adversaire. Principalement motivée par le

souci constant d'éviter au maximum les pertes en vies humaines, la tactique de l'armée rebelle consiste à conquérir, quartier par quartier, la capitale et à isoler les gouvernementaux de tout soutien extérieur. Le FPR se révèle être une redoutable machine de guerre, organisée, disciplinée et fortement encadrée par du personnel de valeur.

Côté gouvernemental, la défaite paraît de plus en plus inévitable. Démoralisées, coupées de leur gouvernement en pleine débâcle, les Forces Armées Rwandaises (FAR) fondent désormais tous leurs espoirs sur l'arrivée de la mission française. Ainsi, à Butare, l'annonce de la décision française a été accueillie avec des débordements de joie. L'arrivée annoncée de l'armée française est peut-être responsable d'une **certaine inflexion des rapports observés entre les forces gouvernementales et les milices**. Ces dernières sont quelque peu rentrées dans le rang, ces derniers jours, et semblent, désormais, davantage contrôlées par l'armée régulière. D'un autre côté, alors que la gendarmerie rwandaise semble être l'unité la plus sérieuse et responsable, la Garde Présidentielle (GP) demeure toujours aussi indépendante et imprévisible.

A l'intérieur du pays, la prise de Gitarama, succès rebelle significatif, permet au FPR d'envisager de poursuivre son offensive vers le nord-ouest. Cette région devrait constituer, autour de Gisenyi, fief des Hutu du nord et des proches du défunt président Habyarimana, une ultime poche de résistance.

II-CONSEQUENCES DE LA DECISION FRANCAISE

L'annonce faite par la France d'intervenir au Rwanda a vivement inquiété le FPR qui condamne énergiquement cette décision, allant même jusqu'à déclarer que le mouvement utilisera les armes pour s'y opposer. Le FPR craint, en effet, que l'intervention française ne dépasse sa vocation strictement humanitaire et ne joue en faveur d'un rétablissement des chances du « gouvernement d'assassins ». Par ailleurs, le FPR critique le caractère tardif de cette intervention et dénie à la France la faculté de faire mieux que le mouvement rebelle, en ce qui concerne l'arrêt des massacres. »

Note n°18771/N du 22 juin 1994

Fiche particulière
Rwanda - France
Evaluation sur les risques d'enlèvement

« L'engagement des troupes françaises, dans un but strictement humanitaire, est mal compris par les deux belligérants rwandais :

- le Front Patriotique Rwandais (FPR) y voit une intervention destinée à soutenir les forces armées gouvernementales ;
- les Forces Armées Rwandaises (FAR) croient déceler un appui militaire en leur faveur.

Dans ce contexte, l'opération « TURQUOISE » pourra-t-elle prévenir un enlèvement du conflit militaire et de son issue négociée ou, au contraire, le provoquera-t-elle ? Autrement dit, est-il possible de construire sur de telles fondations ?

SITUATION ACTUELLE

Aujourd'hui, aucune solution ne se dessine au plan politique, le FPR refusant de négocier avec le gouvernement intérimaire rwandais dont il ne reconnaît pas la légitimité. Du point de vue militaire, à l'inverse, la situation est très évolutive et laisse augurer, en raison de la dynamique de conquête du FPR, de nouveaux gains territoriaux pour cette force avec, à terme, la possibilité pour le FPR, d'envisager une solution politique, en position de force.

PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Militairement, trois scénarios peuvent être schématiquement retenus.

Le plus probable : la poursuite de l'avancée du FPR. Deux sous-options se dessinent alors, concernant l'attitude de forces françaises, initialement déployées au sein des positions détenues par les FAR.

- 1) La solution la plus souhaitable, car la plus transparente pour le FPR, serait d'axer l'essentiel de l'effort français dans le sud-ouest du pays, région à forte densité de réfugiés tutsi. Le caractère humanitaire de l'action française lui serait ainsi clairement démontré.
- 2) A l'inverse, un déploiement initial en zone nord-ouest, à proximité de Gisenyi, fief des Hutu du nord et siège du gouvernement intérimaire, ne pourrait qu'être interprété comme un signe évident d'appui à un régime considéré par le FPR comme illégitime. Dans de telles conditions, une radicalisation de l'attitude du FPR à l'égard des forces françaises serait probable (dérive de type somalienne).

Deuxième hypothèse : l'intervention française, ressentie par le FPR comme la mise en place d'une opération d'interposition, a pour effet de figer les positions, soit en raison du respect d'un cessez-le-feu négocié –ce qui, à court terme, semble peu vraisemblable–, soit en raison d'un équilibre militaire établi, le conflit se poursuivant sans avantage marqué et durable pour les belligérants (dérive de type bosniaque).

(p.2)

Dernier schéma possible : les FAR regagnent du terrain sur le FPR. Cette hypothèse –difficilement envisageable sans soutien extérieur– placerait probablement la France dans la position la plus inconfortable, dans la mesure où le gouvernement français, ne manquerait pas d'être pris à partie, tant par le FPR que par une opinion internationale déjà sceptique sur ses réelles intentions.

De plus, il convient de signaler le risque important présenté par la possible modification d'attitude des FAR et plus encore des milices Hutu, notoirement incontrôlées, à l'égard des forces françaises.

En effet, il est possible que le sentiment d'abandon occasioné par la véritable nature de l'intervention française se transforme en ressentiment déclaré. Si des actions terroristes organisées semblent peu probables, des dérapages ponctuels semblent possibles. Toutefois, redoutées par les populations civiles sans défense, les milices Hutu ne devraient pas inquiéter outre mesure une armée opérationnelle.

Quelle que soit l'option retenue, le danger est grand pour la France de se voir accuser, au mieux de n'avoir pu remplir la mission qui lui avait été confiée, au pire pour passer pour complice de l'actuel gouvernement rwandais.

Politiquement, le chemin menant à un partage négocié du pouvoir entre les deux parties sera long. La France, tant par son expérience du continent africain que par le rôle de médiateur tenu lors des négociations d'Arusha, possède là un atout majeur. Elle ne pourra toutefois l'utiliser qu'avec l'accord préalable du FPR.

En conséquence, tant militairement que politiquement, il demeure incontestable que le FPR ne peut être occulté et qu'il conviendra, préalablement à toute intervention, de l'avoir, non seulement consulté, mais aussi convaincu du bien fondé de l'opération « TURQUOISE ». **Ainsi, afin de prouver la bonne volonté de la France et réduire les risques d'enlèvement, pourrait-il être proposé au FPR de placer ses observateurs au sein des troupes françaises. Ceci n'interdit pas, pour autant, la participation de troupes africaines, dès le début de l'intervention, condition sine qua non de la prévention d'un enlèvement.**

L'engagement français ne pourra être inscrit que dans la durée. Si son volet militaire devait être limité dans le temps, il importerait qu'aient été mis en place, de façon concomitante, les moyens diplomatiques, économiques, voire humanitaires à même de le relayer efficacement.

(p.3)

DESTINATAIRES :

Présidence de la République

(1101) – Etat-Major Particulier

(1102) - Cabinet

(1105) – Conseiller pour les Affaires Africaines et Malgaches

Premier Ministre

(1201) – Cabinet

Ministère des Affaires Etrangères

(3402) – Cabinet

(3415) – Direction des Affaires Africaines et Malgaches

Ministère de la Défense

(2301) – Cabinet Réserve

(2306) – DRM/S/D Exploitation »